

Orientation des nouveaux bacheliers de l'Académie

Désaffection des bacheliers ES, L et STT pour l'URCA

Entre 2000 et 2005, la part des nouveaux bacheliers de l'Académie de Reims qui se sont inscrits à l'université de Reims Champagne-Ardenne est passée de 32,5% à 30,4%. La désaffection des néo bacheliers pour l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) concerne surtout les séries économique et sociale (série ES), littéraire (série L) et sciences et technologies tertiaires (série STT). En revanche, le taux de poursuite à l'URCA des bacheliers scientifiques (série S) s'est maintenu, avec un transfert des orientations du domaine sciences exactes et naturelles vers le domaine santé.

La désaffection globale des étudiants pour l'université n'a pas toujours profité aux filières d'enseignement supérieur de la région autres qu'universitaires. Elle coïncide avec l'aggravation du déficit migratoire régional des 20 à 59 ans. L'augmentation de la part des nouveaux bacheliers qui s'inscrivent dans une formation supérieure en dehors de la région en témoigne. Malgré tout, une telle désaffection des néo bacheliers pour l'université de l'Académie d'obtention du baccalauréat ne s'observe pas dans d'autres régions qui connaissent aussi un déficit migratoire important et compte comme la Champagne-Ardenne une unique université pluridisciplinaire.

A la rentrée universitaire 2000, 32,5% des nouveaux bacheliers de l'Académie de Reims se sont inscrits à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Cinq années plus tard, ils sont 30,4% à faire ce choix. En réalité, l'évolution du taux de poursuite à l'URCA varie fortement avec la série du baccalauréat obtenu. Ce sont les nouveaux titulaires d'un baccalauréat économique et social (série ES) qui se sont beaucoup moins inscrits à l'université. Ils étaient 54,5% en 2000 et ne sont plus que 45,0% en 2005. Avec un total de 1 707 reçus au bac ES dans l'Académie de Reims en 2005, le « manque à gagner » pour l'URCA peut se chiffrer à cent soixante jeunes étudiants issus de cette série.

En cinq ans, l'orientation des bacheliers scientifiques au sein de l'URCA a fortement évolué

Les bacheliers littéraires (série L) de l'Académie s'inscrivent également moins à l'URCA en 2005 qu'en 2000 mais cette désaffection est moins marquée : le taux de poursuite est passé de 49,6% à 46,3%. En revanche le taux de poursuite des bacheliers scientifiques (série S) n'a pas fléchi, au contraire il a eu tendance à progresser au cours de la période 2000-2005. L'engouement pour les formations

Les types et séries de baccalauréat

Il existe **trois types** de baccalauréat, correspondant aux trois voies des études au lycée. A l'intérieur de chaque baccalauréat existent des **séries**.

Baccalauréat général :

- baccalauréat scientifique (S)
- baccalauréat littéraire (L)
- baccalauréat économique et social (ES)

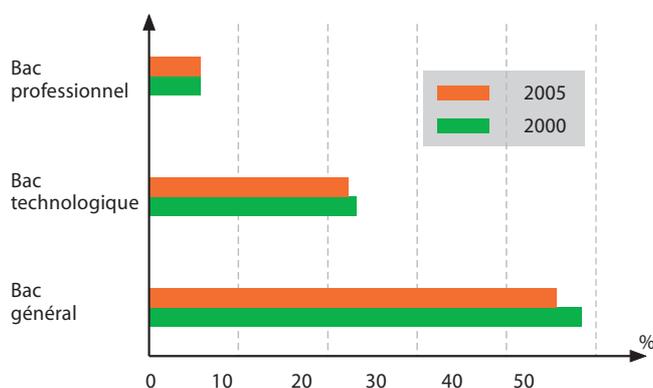
Baccalauréat technologique :

- baccalauréat sciences et technologies tertiaire (STT, désormais STG)
- baccalauréat sciences et technologies industrielles (STI)
- baccalauréat sciences et technologies de laboratoire (STL)
- baccalauréat sciences et techniques médico-sociales (SMS)
- baccalauréat sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)
- baccalauréat techniques de la musique et de la danse (TMD)
- baccalauréat hôtellerie

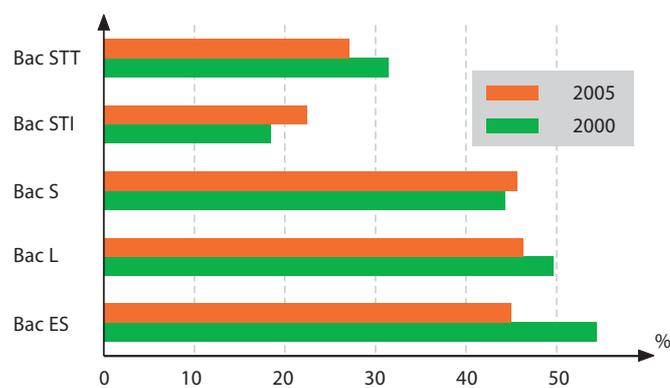
Baccalauréat professionnel :

Le baccalauréat professionnel comporte de nombreuses spécialités réparties en 3 secteurs : agricole, industriel et tertiaire

Taux de poursuite des bacheliers de l'Académie à l'URCA par type de baccalauréat



Taux de poursuite des bacheliers de l'Académie à l'URCA par série de baccalauréat



Source : Ministère de l'Education nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP)

Taux annuel de migration nette

Les données concernant les migrations proviennent de la question du bulletin individuel qui interroge sur le lieu de résidence au 1^{er} janvier, 5 ans avant l'enquête de recensement (donc au 1^{er} janvier 1999 pour les individus enquêtés en 2004 et au 1^{er} janvier 2000 pour les individus enquêtés en 2005).

Le champ est la population des ménages au 1^{er} juillet 2004 âgée d'au moins 5 ans.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre d'entrants (personnes qui résidaient dans une autre région 5 ans avant l'enquête) et le nombre de sortants (personnes qui résidaient dans la région 5 ans avant l'enquête mais qui n'y résident plus au moment de l'enquête).

Le taux annuel de migration nette est obtenu en divisant ce solde par 5 (pour le ramener à 1 an) et en le rapportant à la population moyenne de la région au cours de la période de 5 ans.

médicales, lié au desserrement du numéris clausus, contribue sans doute fortement à cette évolution singulière parmi les bacheliers généraux. Cet afflux de jeunes bacheliers vers le domaine de la santé s'est fait en grande partie au détriment des sciences exactes et naturelles. Le taux de poursuite des bacheliers S de l'Académie dans le domaine médical est passé de 10,4% en 2000 à 17,8% en 2005. Simultanément, le taux de poursuite vers les sciences exactes et naturelles passait de 16,7% à 11,8%.

Pour les bacheliers technologiques de l'Académie, les évolutions sont contrastées selon la série. L'université capte mieux les bacheliers Sciences et Technologies Industrielles (STI), en particulier l'IUT où leur taux de poursuite est passé de 13% en 2000 à 18,6% en 2005. En revanche, l'inscription à l'URCA des bacheliers Sciences et Technologies Tertiaires (STT) a fléchi, même si l'IUT en capte 13,5% en 2005 contre 11,9% cinq ans plus tôt. Les taux de poursuite ont reculé en droit, en économie et en administration économique et sociale (AES). Les formations de l'enseignement supérieur des lycées de Champagne-Ardenne - classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et sections de techniciens supérieurs (STS) - n'ont pas profité de la désaffection des bacheliers L et ES pour les filières universitaires de l'URCA. Si le taux de poursuite en STS des bacheliers ES est resté stable autour de 7%, celui des bacheliers L est passé de 9,1% à 6,5% entre 2000 et 2005. En revanche, les bacheliers STT de l'Académie se sont davantage orientés vers des formations de technicien supérieur. Ils étaient 34,8% à faire ce choix en 2000 et 40,8% en 2005.

Taux de sortie des bacheliers de l'Académie de Reims vers les STS, CPGE et universités d'autres régions



Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEPP

Des sorties de nouveaux bacheliers vers d'autres régions en hausse

En 2005, près d'un bachelier littéraire de l'Académie sur trois s'oriente vers une université, une STS ou une CPGE hors région. C'est cinq points de plus qu'en 2000. Le taux de sortie vers une des ces filières hors région a également progressé de 4,5 points chez les bacheliers de la série ES. La fuite a surtout progressé dans le domaine des lettres et sciences humaines. Néanmoins, l'aggravation du taux de fuite vers ces filières hors région n'explique que la moitié de la baisse du taux de poursuite des bacheliers ES de l'Académie. Il se peut que d'autres filières de formation (préparation intégrée, écoles d'infirmières, Institut Régional des Travailleurs Sociaux...) aient capté davantage de bacheliers ES au cours de la période 2000-2005. L'attrait pour le monde du travail ou l'offre de contrats aidés, pour notamment des bacheliers en retard dans leur cursus scolaire, n'est pas non plus une hypothèse à écarter.

La situation singulière de la Champagne-Ardenne

La baisse marquée entre 2000 et 2005 du taux de poursuite à l'URCA des bacheliers ES et L n'est pas un phénomène observé dans d'autres régions qui ne possèdent comme la Champagne-Ardenne qu'une université pluridisciplinaire avec santé. Le taux d'inscription des nouveaux bacheliers à l'université de l'Académie d'obtention du baccalauréat est très différent selon les régions, pour des raisons principalement géographiques. Cependant, force est de constater que, excepté Dijon où le taux de poursuite des bacheliers ES diminue de 3 points entre 2000 et 2005, Reims se distingue avec une baisse des taux de poursuite à l'URCA des bacheliers ES et L.

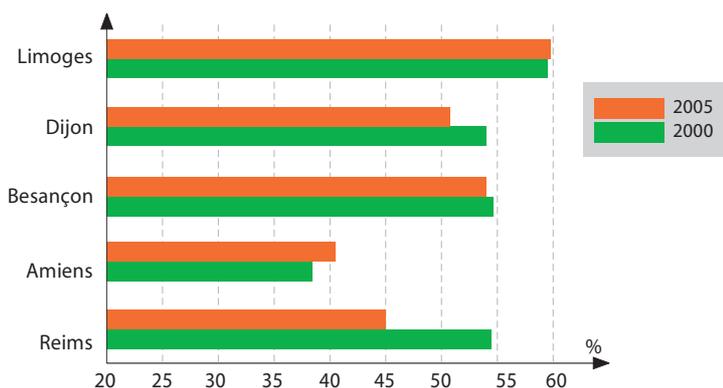
Cette situation singulière pourrait trouver sa cause dans l'évolution récente de la démographie champardennaise. Depuis le début des années 2000, la région connaît une aggravation sensible de son solde migratoire, déjà fortement déficitaire au cours des années quatre vingt dix, en particulier pour les tranches

Taux annuel de migration nette des 20 à 29 ans entre 1990 et 1999 :

Le solde migratoire des 20 à 29 ans est la différence entre le nombre d'entrants âgés de 20 à 29 ans en 1999 (personnes qui résidaient dans une autre région en 1990 et résident en Champagne-Ardenne en 1999) et le nombre de sortants âgés de 20 à 29 ans en 1999 (personnes qui résidaient en Champagne-Ardenne en 1990 mais qui n'y résident plus en 1999).

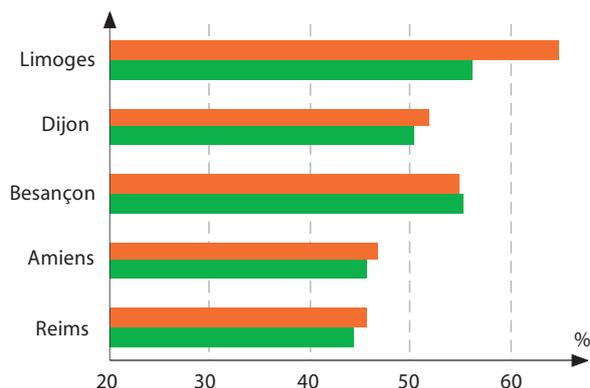
Le taux annuel de migration nette des 20 à 29 ans rapporte le solde migratoire annuel moyen des 20 à 29 ans à la population moyenne de la région âgée de 20 à 29 ans observée au cours de la période 1990-1999.

Taux de poursuite des bacheliers ES à l'université par Académie d'obtention du baccalauréat



Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEPP

Taux de poursuite des bacheliers S à l'université par Académie d'obtention du baccalauréat

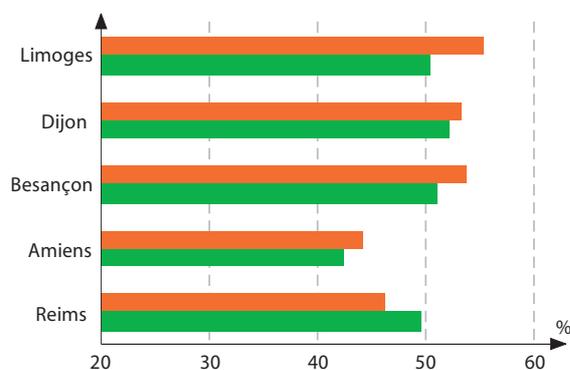


Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEPP

d'âge 20 à 29 ans et 30 à 59 ans. Si le solde migratoire chez les jeunes de 20 à 29 ans est négatif pour les cinq régions Champagne-Ardenne, Picardie, Bourgogne, Franche-Comté et Limousin, le déficit est sensiblement plus élevé en Champagne-Ardenne et en Bourgogne ; ces deux régions ayant connu par ailleurs une aggravation franche du déficit depuis 1999. Pour la Picardie qui connaît comme la Champagne-Ardenne une détérioration nette de son solde migratoire chez les 30 à 59 ans, le déficit est plus contenu.

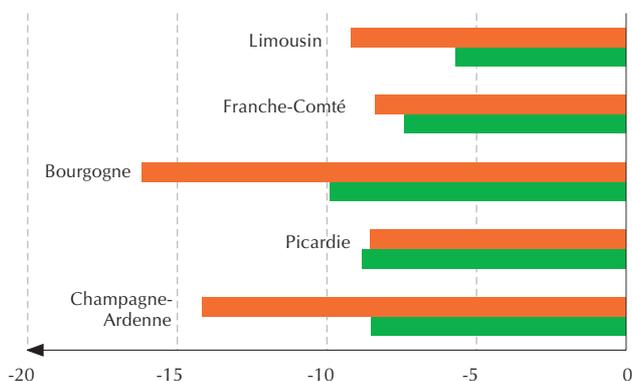
La baisse du taux de poursuite des bacheliers à l'université de Reims Champagne-Ardenne entre 2000 et 2005 coïncide ainsi avec l'aggravation du solde des migrations résidentielles des adultes. Si les enquêtes de recensement ne disent rien des raisons de la migration, il est peu probable qu'un néo bachelier dont les parents quittent la région y reste et s'inscrive dans un établissement d'enseignement supérieur de Champagne-Ardenne. Malgré tout, l'explication par les évolutions démographiques a ses limites dans la mesure où toutes les séries de baccalauréat ne sont pas concernées par une baisse du taux de poursuite à l'URCA. ■

Taux de poursuite des bacheliers L à l'université par Académie d'obtention du baccalauréat



Source : Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEPP

Taux annuel de migration nette pour 1 000 habitants chez les 20 à 29 ans



Sources : Insee, recensements de 1990 et 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Taux annuel de migration nette pour 1 000 habitants chez les 30 à 59 ans

